

## Fonctionnement du lycée pour la période du 30/11 au 11/12

Lycée Jean Racine de Montdidier

---

Mmes et MM. Les parents d'élèves,  
Mmes et MM. Les élèves,

Suite aux annonces présidentielles et gouvernementales concernant la gestion de la crise sanitaire, je vous informe que le fonctionnement des deux dernières semaines au lycée est prolongé pour deux semaines, soit pour la période du 30/11 au 11/12.

### **Pour rappel**

Les classes concernées par ce fonctionnement en demi-groupes sont les suivantes :

- 2de1, 2de2, 2de3, 2de4, 2de5, 2de6, 2de7, 2de8,
- 1G1, 1G2, 1G3, 1G4, 1G5, 1STMG1, 1STMG2
- BTS GPME1.

L'alternance proposée est la suivante (basée sur les partitions actuelles en groupe 1 et groupe 2) :

Semaine	Jour	Groupe 1	Groupe 2
Semaine du 30/11	L	X	
	M		X
	M	X	
	J		X
	V	X	
Semaine du 07/12	L		X
	M	X	
	M		X
	J	X	
	V		X

Les internes de ces classes sont autorisés et invités à rester à la semaine en classe et à participer à l'ensemble des cours.

Les modifications sur pronote seront faites sur cette fin de semaine et pour les 15 prochains jours.

L'ensemble des autres classes continuent à fonctionner en effectif complet avec quelques aménagements d'emploi du temps, lorsque cela est nécessaire :

- 1STI2D,
- TG1, TG2, TG3, TG4, TG5, TSTI2D, TSGMG1, TSTMG2, TSTMG3,
- BTS GPME2,
- Toutes les classes de la SEP.

Pour dernière semaine avant les vacances de Noël et les deux semaines qui les suivront, nous envisageons un autre mode de fonctionnement qui sera travaillé et validé avec les équipes pédagogiques, amis qui tiendra également compte des autres annonces gouvernementales éventuelles d'ici cette échéance.

Les informations vous seront communiquées en temps utile.

### **Point sur la situation sanitaire au lycée**

Depuis la rentrée du 2 novembre 2020, 43 élèves ont été placés en éviction scolaire par prudence, à la demande du lycée ou à l'initiative de la famille. Beaucoup sont revenus en classe

3 cas positifs d'élèves ont été déclarés

Pour conclure, comme dans mon précédent message, je vous demande donc de nous appuyer dans notre démarche :

- En envoyant vos enfants au lycée soit toute la semaine, soit sur les jours prévus si classe concernée par une alternance,
- En les incitant à respecter les règles de fonctionnement mises en place au lycée,
- En les incitant également respecter les gestes barrières hors du lycée.

Bien cordialement,

Laurent MARTINEL  
Proviseur

